

Marennes HIFRS-BROUAGE & NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 12 - FÉVRIER 2020



Orange est autorisé
à installer un « **camion fibre** »

L'école de Brouage,
des conditions d'apprentissage
idéales pour les enfants

La médiathèque
ouverte à la jeunesse

ÉcoQuartier
les travaux de viabilisation
sont dans les temps



Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage et les conseillers municipaux lors de la cérémonie des vœux le 15 janvier dernier

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

Après le temps des vœux, une nouvelle page s'ouvre avec la poursuite des projets qui sont en cours de réalisation. C'est ainsi que les travaux de viabilisation de la première tranche de l'ÉcoQuartier La Marquina respectent le calendrier prévisionnel et seront terminés dans les temps. Dans quelques semaines, les services techniques se mettront à l'œuvre pour préparer les espaces qui recevront les nombreuses plantations. Le parc paysager ainsi que l'entrée de l'ÉcoQuartier accueilleront les premières habitations dans un environnement de qualité prêt à verdier et à s'embellir, la commune ayant déjà enregistré la vente de plusieurs parcelles.

Je vous invite à prendre connaissance des différents sujets de ce nouveau mensuel : l'école de Brouage dont le dynamisme des enseignants et des parents d'élèves est le moteur d'une scolarité qualitative pour nos enfants, la médiathèque dont les jeunes ne se privent pas pour bénéficier de l'offre culturelle très variée et les rendez-vous de ce mois qui, j'en suis sûr, sauront retenir toute votre attention.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

Maire de la commune nouvelle
de Marennes-Hiers-Brouage
et Conseiller Départemental de Marennes

M. Vallet's républicaines
Mickaël Vallet

sommaire

Actualités

Janvier, le temps des vœux. p.3

Orange est autorisé à installer
un « camion fibre » p.3

ÉcoQuartier : les travaux de
viabilisation sont dans les temps . . . p.4

La Gymnastique Volontaire
renouvelle le label de qualité p.4

L'école de Brouage, des conditions
d'apprentissage idéales pour les enfants. p.5

Déjections canines : respectons
l'espace public que nous partageons ! p.5

Services publics

Service des impôts aux particuliers :
l'accueil sur rendez-vous p.6

L'agenda du maire p.6

Conseil municipal p.7

Vie culturelle

Une soirée avec Aznavour p.8

Exposition « Traces et Sculptures »,
un voyage mémoriel. p.8

Actu de la médiathèque

Zoom sur la linogravure p.9

Le Prix Hortense Dufour cherche
son jury p.9

La médiathèque ouverte à la jeunesse. p.10

Petite enfance

Les assistantes maternelles
de la commune. p.11

Environnement

Réaliser des économies d'énergie grâce
à la balade thermographique p.12

Agenda de février p.12

MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directeur de publication : Mickaël Vallet

Rédaction : service communication, Géraldine Boulon

Crédits photo : Page de couverture > Photo de couverture du club photo de Hiers-Brouage, avec nos remerciements, ville de Marennes, Communauté de Communes du Bassin de Marennes, Alain Marouani, Michel et Valérie Claverie, Juliette Planque

Distribué par ADCR Services - Agence : SEVcommunication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Tirage : 3 600 exemplaires sur papier recyclé



Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:

marennes.fr



#MarennesHB

Téléchargez l'appli mobile

Marennes app

et Panneau Pocket



Janvier, le temps des vœux

Le passage à la nouvelle année est l'occasion de dresser le bilan des mois écoulés. Comme toujours début janvier, les vœux de la municipalité ont d'abord été adressés au personnel communal puis à la population.



Christophe Gérard et Béatrice Auboin sont les médaillés de l'année

Les agents étaient réunis autour de Mickaël Vallet, maire et de la Municipalité. Bernard Tranchant, Directeur Général des Services a dressé les faits marquants de l'année 2019 qui ont concerné l'organisation de la collectivité et le personnel. Avec la fusion de Marennes et de Hiers-Brouage, de nouvelles habitudes de travail ont été mises en œuvre et le personnel communal a su s'adapter à cette nouvelle situation. Mickaël Vallet, maire, et Maurice-Claude Deshayes, premier adjoint, ont remercié les agents pour avoir accompagné la création de la commune nouvelle et pour rendre un service public de qualité au quotidien. Jean-Marie Petit, maire délégué, a indiqué être satisfait d'avoir

soufflé la première bougie de la commune nouvelle dont les bénéfices pour la population sont d'ores et déjà concrets. Avant de partager la galette, Béatrice Auboin, agente territoriale spécialisée des écoles maternelles, et Christophe Gérard, garde champêtre, ont reçu la médaille d'argent qui récompense 20 ans d'ancienneté de service.

La population avait rendez-vous au centre d'animation et de loisirs le 15 janvier dernier pour les vœux de la Municipalité. Mickaël Vallet, entouré des conseillers municipaux a dressé un état des réalisations qui ont été menées en 2019 et qui concourent à retisser le lien social : la concrétisation du projet de l'ÉcoQuartier La Marquina dont les travaux de viabilisation ont débuté et qui offrira des logements à partir de 120 000 € dans un parc paysager connecté au centre-ville, le dynamisme du centre-bourg avec la création d'une nouvelle zone de stationnement près du marché, l'ouverture du local jeunes, les travaux d'embellissement de la ville, l'implication de la commune dans le parler saintongeais et les questions liées à la francophonie, le soutien au déploiement de la fibre pour tous dans les prochains mois, la création de la commune nouvelle... Autant d'actions qui ont jalonné 2019 pour dynamiser Marennes-Hiers-Brouage et pour renforcer la solidarité et la cohésion territoriale.

Orange est autorisé à installer un « camion fibre »

Dans un courrier à Orange daté du 13 janvier, Mickaël Vallet a donné son autorisation pour l'installation d'un « camion fibre » en lieu et place de l'« Orange Truck », destiné à commercialiser le très haut débit.

Initialement la demande émise par la société Orange portait sur la possibilité d'installer un Orange Truck destiné à faire la promotion de ses offres commerciales du très haut débit auprès de la population. Mickaël Vallet avait alors répondu par un refus, car le jargon anglais utilisé, nuisait à la bonne compréhension des administrés. *« Ce refus était motivé par le souci de faire respecter une communication dans une langue commune et compréhensible par tous les administrés »* a-t-il écrit au Directeur des relations avec les collectivités territoriales.

« Ce refus était motivé par le souci de faire respecter une communication dans une langue commune et compréhensible par tous les administrés. »

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage

« Votre entreprise tient, comme tous les anciens grands monopoles d'État, une place particulière dans notre paysage industriel et commercial. Je formule le vœu que nos échanges récents vous aideront à l'avenir à prendre en considération la nécessité d'utiliser en toutes circonstances une langue compréhensible et débarrassée

du jargon anglais dont les publicitaires font un usage immodéré et qui témoigne avant tout de leur manque de créativité ». Orange ayant ainsi accepté de renommer son « Orange truck » en « camion fibre », une autorisation d'occupation du domaine public lui a été envoyée. La commune accueillera donc prochainement le « Camion Fibre » auprès duquel la population pourra se rendre pour se renseigner sur les produits commerciaux très haut débit.



Les travaux de déploiement se poursuivent dans la rue du Maréchal Foch

ÉcoQuartier: les travaux de viabilisation sont dans les temps

Malgré le temps pluvieux de ces derniers mois, les travaux de viabilisation de la première tranche de l'ÉcoQuartier La Marquina suivent le calendrier prévisionnel. Point de situation du chantier.

Débuté aux premiers jours de septembre, le chantier de viabilisation n'a pas été épargné par les pluies à répétition. Le périmètre des travaux, plutôt boueux, n'a pas empêché l'entreprise Colas de maintenir le rythme des opérations. La pose de l'ensemble des réseaux actuellement en cours sera terminée fin février: assainissement, eau potable, gaz, électricité, téléphonie. Les travaux de terrassement pour les espaces verts prendront alors le relais et la réalisation de l'important programme de plantation commencera en mars. Il sera effectué par la commune sur plusieurs semaines. L'objectif de la commune est bien de permettre aux premiers habitants du quartier de bénéficier immédiatement d'un environnement paysager de qualité et non d'un terrain vague. La phase de concrétisation de l'Éco-Quartier est donc conforme au calendrier prévisionnel. Parallèlement, les premiers actes de vente ont été signés chez le notaire en fin d'année. Quant aux préservations et réserva-



Le chantier de viabilisation n'a pas pris de retard malgré le temps pluvieux

tions, elles se font à un rythme satisfaisant pour une opération d'aménagement de cette envergure.

COMMENT ACHETER À LA MARQUINA?

- Mairie de Marennes, service urbanisme: 05 45 25 25 55
- Maisons Élysées Océan, Vincent Marichal: 07 76 03 54 24

La Gymnastique Volontaire renouvelle le label de qualité

Le 21 décembre dernier, le label Qualité Club Sport Santé a été remis à l'association Gymnastique Volontaire. Une distinction qui récompense le club pour ses actions et ses initiatives en faveur de l'accessibilité au public.

C'était un moment important pour la Gymnastique Volontaire dont les membres du bureau et les adhérents étaient réunis autour du Président, Claude Dessard: la remise du label Qualité Club Sport Santé décerné par la Fédération Française d'Édu-

cation Physique et de Gymnastique Volontaire. Ce diplôme officiel récompense pour 4 ans, les clubs qui répondent aux critères d'excellence: le fonctionnement associatif, le respect des règles administratives et juridiques ainsi que les initiatives



Paul Dessard, Président de la GV, a reçu le diplôme « label qualité »

prises en faveur de l'accessibilité de tous à des pratiques physiques régulières et de qualité. Claude Dessard a profité de cette occasion pour rappeler l'activité de l'association: « Nous sommes à ce jour 132 licenciés soit 26 % de plus que l'an passé et nous remercions nos animatrices Aurélia, Bruna, Nathalie et Rachel qui animent nos séances avec passion et compétences. Le renouvellement du label Qualité que nous recevons avec fierté témoigne de l'exigence que nous apportons concernant l'accueil, l'animation, la structure, la gestion... » Félicitations au Club pour ce label qui permet à ses adhérents de pratiquer la gymnastique de manière conviviale et en créant du lien social.

L'école de Brouage, des conditions d'apprentissage idéales pour les enfants

Nichée au cœur de la place forte de Brouage, la petite école est un havre de paix pour les enfants et les enseignants. L'établissement présente tous les avantages d'une plus grande structure tout en tirant parti de ses petits effectifs. Rencontre avec les enseignants de l'école Samuel Champlain.

L'école de Brouage accueille 30 élèves. Scolarisés de la grande section au CM2, ils sont répartis en 2 classes : Grande section, CP, CE1 puis CE2, CM1, CM2. « Cette petite structure présente bien des aspects positifs tant pour les enfants que les enseignants », explique Marion Sivadier, directrice de l'établissement. « Nous sommes organisés en multiples niveaux et les effectifs sont faibles. Ceci nous permet de prendre le temps des apprentissages, car l'enfant reste pendant plusieurs années dans la même classe. Nous pouvons également être très attentifs à son rythme propre. Par ailleurs, des pratiques comme le tutorat, l'entraide, peuvent être organisées facilement pour le plus grand bien des enfants qui peuvent être

tous valorisés à un moment ou un autre. La classe devient un lieu de coopération, d'autonomie, de prise d'initiative. L'investissement financier de la commune conjointement au dynamisme de l'association des parents d'élèves permet la réalisation de projets culturels et environnementaux. Grâce à leur soutien, nous savons que tous nos projets seront réalisés et c'est la raison pour laquelle nous faisons beaucoup de choses, comme le projet « Habiter le marais » pour découvrir la faune et la flore de l'environnement proche, la classe découverte de 4 jours en Auvergne prochainement, la musique classique, l'art plastique, les 60 séances de natation à Iléo, la voile sur le bassin de Marennes, les

rencontres sportives, la création de pièces de théâtre... ». La Municipalité propose également un service de bus bien pratique pour assurer les déplacements sans coût supplémentaire ainsi que la garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h30. Pour découvrir ce cadre privilégié dans lequel les élèves apprennent, développent leur autonomie et la coopération, venez à la journée portes ouvertes! Prenez date dès maintenant et réservez votre samedi 28 mars 2020 entre 10h30 et 12h00.

École Samuel Champlain
7, rue des Casernes à Brouage



L'école propose des locaux spacieux pour l'épanouissement des enfants

Déjections canines: respectons l'espace public que nous partageons!

Ce sont des incivilités qui nuisent aussi bien au cadre de vie des habitants qu'à l'environnement: les déjections canines que l'on rencontre sur les voies et les trottoirs. Horripilant lorsque l'on marche dedans, agaçant lorsqu'on l'évite, la déjection canine est un fléau contre lequel la commune lutte.

Rien de plus désagréable de commencer la journée en marchant ou en faisant rouler sa poussette sur une crotte de chien. C'est pourtant ce qui arrive certains matins aux abords de l'école de Marennes. Situation on ne peut plus désagréable à laquelle il est possible de remédier avec un peu de civisme. Les propriétaires de chiens sont donc invités à ramasser les productions de leurs canidés à l'aide des sacs mis à disposition dans les distributeurs qui sont situés : place Chasseloup-Laubat, impasse Fradin, au marché, Bois des chênes, rue Patoizeau, place du Souvenir, avenue des Mousses, avenue Pierre Voyer, avenue des Chasseurs ou avec leurs propres sacs. Outre ces rappels au civisme, le code pénal prévoit **une contravention de 68 €** pour qui ne ramasserait pas la déjection de son chien. C'est une obligation et aussi une question d'hygiène.

À bon entendeur...

Les crottes de vos chiens finissent sur mes mains...



Maintenant vous le savez, alors svp ramassez-les !

Service des impôts aux particuliers: l'accueil sur rendez-vous

À compte du 1^{er} février, les particuliers devront prendre rendez-vous pour rencontrer un agent du centre des impôts.

Mickaël Vallet, maire, a fait savoir son opposition à la baisse des moyens qui affecte le centre des impôts de Marennes. La diffusion des nouvelles modalités du public est réalisée à titre d'information; cette communication n'est aucunement un soutien à la réforme du service des impôts.

La Direction départementale des Finances publiques de Charente-Maritime fait évoluer ses modalités d'accueil de ses usagers. L'accueil personnalisé sur rendez-vous est engagé depuis janvier 2017 dans le département et ce dispositif évite aux usagers les files d'attente au guichet, voire des déplacements inutiles. Afin de donner toute sa place à cette nouvelle modalité de réception, les centres des Finances publiques du

département proposent désormais un accueil exclusivement sur rendez-vous. À Marennes, les usagers pourront être reçus par le service des impôts personnalisé sur rendez-vous tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00. Deux types de rendez-vous sont proposés: un rendez-vous au SIP ou un rendez-vous téléphonique (l'utilisateur est rappelé par l'agent des Finances publiques à l'heure du rendez-vous).



Les particuliers doivent désormais prendre rendez-vous

LES USAGERS PEUVENT DEMANDER UN RENDEZ-VOUS:

- sur le site impots.gouv.fr; depuis leur espace particulier ou professionnel ou via la rubrique « Contact » (en bas de la page d'accueil du site). L'espace particulier permet un préremplissage des données personnelles, un accès direct aux services gestionnaires et une gestion des rendez-vous (historique, annulation, reprogrammation);
- par téléphone en appelant leur service de rattachement;
- au guichet de leur centre des Finances publiques;

Les usagers peuvent être accompagnés sur les ordinateurs mis à leur disposition dans les halls des centres des Finances publiques, afin de se familiariser avec les démarches en ligne de la DGFIP.

l'agenda du maire

« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».

Mickaël Vallet

DÉCEMBRE

16 décembre

- > Ouverture de la session d'hiver au conseil départemental
- > Commission technique « routes et voiries »

17 décembre

- > Conseil de surveillance de l'hôpital de Marennes

- > Réunion publique pour la révision du Plan Local d'Urbanisme

18 décembre

- > Conseil communautaire
- > Signature du contrat territorial des zones humides
- > Permanence avec des administrés
- > Conseil municipal

19 décembre

- > Comité de pilotage du schéma départemental de développement durable

- > Session d'hiver au conseil départemental

20 décembre

- > Clôture de la session d'hiver au conseil départemental

JANVIER

6 janvier

- > Cérémonie des vœux à Bourcefranc-Le-Chapus

7 janvier

- > Comité technique de l'Établissement Public Territorial de Bassin Charente
- > Vœux de la Communauté de communes du Bassin de Marennes à Niuelle-Sur-Seudre

8 janvier

- > Permanence avec des administrés
- > Vœux aux agents communaux

11 janvier

- > 75^e anniversaire de l'inhumation de Messieurs Daunas et Lepie

12 janvier

- > Projection de l'avant-première du télé-film « Les mystères des majorettes » à l'Estran

13 janvier

- > Conseil d'Administration de l'association des maires de France 17
- > Permanence avec des administrés
- > Vœux de la Communauté de communes du Bassin de Marennes aux acteurs économiques

14 janvier

- > Réunion avec les adjoints à la mairie

15 janvier

- > Commission développement économique à la Communauté de communes du Bassin de Marennes
- > Vœux protocolaires de la municipalité

Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marenn.es.fr, à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.



Voté en conseil municipal du 18 décembre 2019

TARIFS PUBLICS COMMUNAUX

À la majorité des voix, les tarifs :

(Votants : 30 – Pour : 27 – Contre : 3 (Marylène SABLEAUX – Bruno SAMZUN – Gilles SAUNIER))

À l'unanimité, les tarifs du port ostréicole de Brouage sont maintenus au même niveau que ceux de 2019.

DÉVELOPPEMENT URBAIN

À l'unanimité, la convention du 16/10/2019 passée entre la commune de Marenn.es-Hiers-Brouage et le syndicat mixte pour la restauration et l'animation de Brouage est annulée et il est passé une nouvelle convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le syndicat mixte pour la restauration et l'animation de Brouage, relative à l'aménagement partiel du site de Brouage pour les personnes à mobilité réduite.

TOURISME

À l'unanimité, il est passé une convention relative à la vente de jetons pour camping-cars avec l'office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marenn.es.

À l'unanimité, il est fixé le coût de location pour l'implantation du club de plage à Marenn.es-Plage, pour 2019, à 1 500,00 €, étant souligné que les frais d'électricité sont à la charge de l'exploitant du club de plage.

CULTURE

À l'unanimité, il est passé une convention d'accueil de spectacles en commun avec le théâtre de la Coupe d'Or pour la programmation de 2 spectacles, la participation de la commune s'élevant à 15 200,00 € TTC.

À l'unanimité, il est accordé un montant de 1 000,00 € au titre du prix Hortense Dufour ville de Marenn.es-Hiers-Brouage, décerné en 2019 à Hyam ZAYTOUN pour son roman « Vigile ».

VIE ASSOCIATIVE

À l'unanimité, il est accordé une subvention exceptionnelle de 244,00 € à l'association « *Amicale du Littoral des Pensionnés et Veuves de la Marine Marchande* » pour lui permettre de financer un drapeau .

VIE ÉCONOMIQUE

À la majorité des voix, il est accordé les ouvertures du magasin de biens d'équipement pour la maison CENTRAKOR, pour l'année 2020, les dimanches 6, 13 et 20 décembre. (Votants : 30 – Pour : 29 – Contre : 1 (Nicolas LEBLANC)).

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

À l'unanimité, il est annulé la convention de mise à disposition d'un agent communautaire pour la réalisation de la 1^{re} tranche de la Marquina, auprès de la commune déléguée de Marenn.es, du 28 juin 2017, et il est passé une nouvelle convention de mise à disposition d'un agent communautaire auprès de la commune de Marenn.es-Hiers-Brouage, pour différentes missions, avec la communauté de communes du bassin de Marenn.es.

Il est passé une convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Marenn.es-Hiers-Brouage auprès du syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre avec le syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre.

PERSONNEL COMMUNAL

À l'unanimité, il est supprimé les postes suivants, étant précisé que le comité technique réuni le 13 décembre dernier a émis un avis favorable sur ces suppressions de postes : 2 postes à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe suite à un avancement par promotion interne et à une mutation (remplacement sur un autre grade) ; 2 postes à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^e classe suite à une mutation et une ouverture pour un recrutement fait sur un autre grade ; 7 postes à temps complet d'adjoint technique suite à des avancements de grade ; 1 poste à temps complet d'ATSEM principal de 2^e classe suite à un avancement de grade ; 1 poste à temps complet d'adjoint du patrimoine principal de 2^e classe suite à un avancement de grade ; 1 poste à temps complet de garde champêtre chef suite à un avancement de grade ; 1 poste à temps complet de secrétaire de mairie.

À l'unanimité, il est transformé le poste d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe à temps incomplet, en un poste à temps complet 35/35^e.

À l'unanimité, il est adopté le règlement intérieur du personnel communal, qui a fait l'objet d'un avis favorable du comité technique le 13 décembre 2019.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

À l'unanimité, le maire est autorisé à signer les différents marchés d'assurance suivants, attribués par la commission d'appel d'offres le 13/12/2019 :

Lot 1 : assurance « incendie – divers dommages aux biens », SMACL/MUTEX pour le coût de 10 881,64 € HT soit 11 803,03 € TTC ;

Lot 2 : assurance « responsabilité civile générale », SMACL/MUTEX pour le coût de 3 195,63 € HT soit 3 483,24 € TTC ;

Lot 3 : assurance « flotte automobile », SMACL/MUTEX pour le coût de 12 244,42 € HT soit 14 720,68 € TTC ;

Lot 4 : assurance « risques statutaires », SOFAXIS/CNP > Agents CNRACL : taux 3,03 %, 33 105,43 € TTC, Agents IRCANTEC taux 1,65 %, 4 276,95 € TTC ;

Lot 5 : assurance « protection juridique générale », SMACL/MUTEX pour le coût de 500,00 € HT soit 567,00 € TTC ;

Lot 6 : assurance « protection juridique pénale des agents territoriaux et des élus », SMACL/MUTEX pour le coût de 246,00 € HT soit 268,14 € TTC.

COMPTABILITÉ - FINANCES

À l'unanimité, sont remboursés au maire les frais d'un montant total de 87,55 € qu'il a supportés à l'occasion de sa participation au congrès des Maires, à Paris, du 19 au 21 novembre dernier.

À l'unanimité, sont autorisées les modifications des données sur les fiches inventaires, à savoir numéro inventaire, durée amortissement, valeur brute, montants amortis.

À l'unanimité, il est procédé à l'ouverture de crédits suivants sur le budget de la commune, suite au rattrapage des amortissements :

Section de fonctionnement – dépenses :

- **Chapitre 042 :** opération d'ordre de transfert entre section 6811. Amortissements : + 110 600, 00 €
- **Chapitre 023 :** Virement à section d'investissement : - 110 600,00 €
Section d'investissement – recettes
- **Chapitre 28 :** Amortissement : + 110 600, 00 €
- **Chapitre 021 :** Virement de la section de fonctionnement : - 110 600, 00 €

À l'unanimité, il est procédé aux virements de crédits suivants en section d'investissement :

- **Opération 101 – Équipement scolaire**
3 000,00 € de l'article 21312 à l'article 2188 (défibrillateur)
- **Opération 109 – Voirie Communale**
3 400,00 € de l'article 2315 à l'article 2121
24 270,00 € de l'article 2152 à l'article 2313
- **Opération 11 – Médiathèque**
200,00 € de l'article 2188 à l'article 2051 (licence informatique)
- **Opération 35 – Marché couvert**
3 000,00 € de l'article 2313 à l'article 2188
2 500,00 € de l'article 2313 – opération 34 - MIS à l'article 2188 –
opération 35 – Marché couvert (acquisition de vitrines)
- **Opération 42 – Aménagement rue Le Terme**
200,00 € de l'article 21318 – opération 45 – Bâtiment rue le Terme, à
l'article 2315 – opération 42 – Aménagement rue le Terme (mission SPS)
- **Opération 46 – Aménagement rue Etchebarne**
9 300,00 € de l'article 2152 à l'article 2121 (plantation)

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le 10 mars à 20h00 à la mairie de Marenn.es.

Une soirée avec Aznavour

Jean-Marc Desbois, interprète rochelais, propose un concert – hommage à Charles Aznavour qui nous a quittés le 1^{er} octobre 2018. Une soirée qui ravira les incondionnels et les amateurs de chanson française.

« *Aznavour, le dernier chanteur* ». Tel était le titre choisi par le New-York Times, il y a vingt ans, en octobre 1998, pour annoncer la série de concerts que l'artiste franco-arménien s'appropriait à donner à Broadway. Franck Sinatra s'en était allé en mai de la même année et l'interprète de *La bobème*, représentait outre-Atlantique l'ultime crooner encore en vie. Après Édith Piaf, c'est sans aucun doute l'artiste français le plus connu dans le monde. Raison s'il en fallait une pour que Jean-Marc Desbois rochelais d'origine, propose un concert hommage à Aznavour. *For me for me formidable, La mamma, J'me voyais déjà, Mourir d'aimer*, sans oublier *La bobème*, Charles Aznavour chantait nos émotions et nos vies. C'est ce que Jean-Marc Desbois fera revivre avec sa voix chaude et grave, le 14 février à l'Estran. Une présence scénique généreuse, mais sans artifice et une balade poétique dans l'univers de cet artiste hors du commun.

Vendredi 14 février à 20h30 à l'Estran / Réservation à l'office de tourisme de Marennes et sur le réseau Tickenet / Durée: 2h30



Jean-Marc Desbois est habité par les chanteurs qu'il interprète

Tarifs: normal 12 € / Adhérent médiathèque, La Bigaille, ou le Local 10 € / Réduit 5 € (- 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, AAH)

Avec Jacky Delance au piano, Marc Darnère à la basse, Aurélien Noël à l'accordéon et Jean-Marc Desbois au chant

Exposition « Traces et Sculptures », un voyage mémoriel

Du 4 au 15 février, la médiathèque accueille l'exposition « Traces et Sculptures » organisée par les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Michel et Valérie Claverie nous proposent un voyage à travers des photos et des aquarelles pour se souvenir de la douloureuse épreuve de la libération des camps de concentration.

Nous sommes entre janvier et mai 1945. C'est une période concentrée de violence meurtrière qui marque la fin du système concentrationnaire nazi: des centaines de milliers de prisonniers sont évacués des camps de concentration et des autres lieux de détentions et de travail situés le long des voies de retraite d'un Reich en déliquescence. Au printemps 1945, Him-

mler ordonne de jeter sur les routes près de 30000 déportés du camp de Sachsenhausen, sans eau ni soins, encadrés par des SS chargés d'exécuter les plus faibles. Certains parcourent plus de 180 km avant d'être libérés, des milliers d'entre eux périssent dans ces marches meurtrières. Michel et Valérie Claverie ont choisi de marcher dans les pas de l'un deux: Albert Claverie, déporté n° matricule 66213, père de Michel. Ils considèrent qu'ainsi, ils marchent dans les pas de tous. À travers leurs photos et leurs aquarelles, ils nous proposent un voyage mémoriel qui illustre cette période particulièrement destructrice. Des œuvres de Cécile Vassort seront aussi proposées. Sculptrice – céramiste, elle est petite fille de déportée et c'est en accompagnant son grand-père à l'occasion d'une visite du camp de Sachsenhausen qu'elle réalise « *les épreuves par lesquelles il est passé et ce qu'il a voulu nous transmettre. Malgré les souffrances endurées, la haine aveugle, la folie meurtrière, il n'a jamais perdu espoir, il n'a jamais cessé de croire en l'homme* ». Visiter cette exposition, c'est honorer leurs mémoires.

Vernissage mardi 4 février à 17h00

Exposition du 4 au 15 février 2020 à la médiathèque / Aux heures d'ouverture



Zoom sur la linogravure

Après un mois de janvier placé sous le signe de la magie et des grimoires, la médiathèque propose un cycle linogravure. Pour les novices, la linogravure fait partie des techniques de gravure en relief. Comme pour la technique de la gravure sur bois, très similaire, elle consiste à évider certaines parties de la plaque de linoléum et à encrer les parties non évidées, pour imprimer le motif ainsi créé. Une pratique peu connue, mais tellement riche qu'elle ouvre des horizons artistiques accessibles aux débutants.

• Exposition de l'atelier linogravure

Du mardi 18 février au mercredi 11 mars

Cette exposition est une découverte de la technique de linogravure grâce à un ensemble de gravures sur lino et bois ainsi que des outils de travaux préparatoires, empruntés à Juliette Planque, qui pratique la gravure depuis une quinzaine d'années. Juliette Planque a étudié les arts appliqués à l'école Duperré à Paris avant de devenir illustratrice. Ses images sont inspirées de paysages, le plus souvent urbains, qui combinent un graphisme épuré et une gamme colorée centrée sur le noir et le blanc. Cet art de l'estampe est appelé aussi taille d'épargne. Il consiste à creuser une plaque de bois ou de lino en épargnant le dessin en surface. Celui-ci est ensuite encré et imprimé sur papier.

Entrée libre et gratuite, aux horaires d'ouverture de la médiathèque

• Atelier de linogravure avec Juliette Planque

Samedi 29 février de 10h00 à 17h00

Accompagnés de Juliette Planque, experte en linogravure, les participants pourront découvrir la technique de la gravure sur lino : dessin, report sur plaque, creusage et impression.



Juliette Planque saura guider les débutants dans leurs premiers pas

Laissez-vous guider et repartez avec la plaque et les tirages que vous aurez réalisés!

À partir de 15 ans

Sur inscription, nombre de places limité

Pour la pause du midi merci d'apporter votre déjeuner en mode auberge espagnole

Le Prix Hortense Dufour cherche son jury

Depuis 3 ans, la ville organise mi-novembre le prix littéraire Hortense Dufour. Avant de récompenser le lauréat pour son premier roman, un jury doit être constitué pour lire, apprécier et critiquer les œuvres sélectionnées. La médiathèque cherche une dizaine de personnes désireuses de vivre cette aventure littéraire riche et enthousiasmante.

C'est un rendez-vous littéraire reconnu que le prix de la ville Hortense Dufour crée il y a 4 ans. Alors que le dernier prix a été remis le 16 novembre dernier à Hyam Zaytoun pour son premier roman *Vigile*, le moment est venu d'ouvrir la session 2020. Cette aventure littéraire mènera le jury jusqu'à la désignation du lauréat en septembre prochain, qui se fera à bulletins secrets. « La dernière réunion avec le jury est dense

et riche en échange », indique Claude Balloteau, adjointe à la culture. « Chaque membre a l'occasion d'expliquer son point de vue et de défendre son coup de cœur avant de mettre son bulletin dans l'urne. Une fois le lauréat désigné, les participants sont fiers et touchés de rencontrer l'auteur pour la remise du prix. C'est un moment émouvant pour eux, une expérience personnelle touchante dont ils se souviennent ». Pour faire partie de cette aventure, inscrivez-vous auprès de la médiathèque qui recherche une dizaine de personnes. Dès le mois de mars, 4 ouvrages présélectionnés leur seront remis lors d'une première réunion avant de voter pour celui qui les aura conquis.



Le jury 2019 était ému de rencontrer la lauréate

- **Février**: Constitution du jury composé de 10 personnes
- **Mars**: réunion de découverte des 4 romans sélectionnés pour lecture
- **De mars à septembre**: chaque membre du jury lit les 4 ouvrages
- **Septembre**: Réunion de débats et d'échanges autour des 4 ouvrages puis vote du lauréat
- **Mi-novembre**: Rencontre avec le lauréat et remise du Prix littéraire Hortense Dufour

La médiathèque ouverte à la jeunesse

Les jeunes aiment la médiathèque et le montrent! Près de 50 % des abonnés ont moins de 18 ans et fréquentent de manière très régulière les différents espaces de cet équipement où ils se sentent bien. Tour d'horizon de ce qui est proposé à ces 1000 jeunes et de l'offre culturelle dont ils profitent sans limites.

Les médiathèques sont les lieux tendance de 2020! C'est le quotidien *Le Monde* qui le dit. À Marennes, la médiathèque est particulièrement tendance pour nos jeunes qui apprécient cet espace convivial où ils trouvent une gamme de prêts variés et riches, adaptés aux différentes tranches d'âge. Ils viennent en tant qu'abonnés, mais le lieu est aussi ouvert aux non-abonnés qui profitent gratuitement des différents services de la médiathèque: lecture sur place de mangas ou de revues, écoute de la musique, visionnage d'un film, jeux sur la switch... Ils peuvent venir tout au long de l'année pour profiter des rendez-vous culturels proposés: séances BBLecteurs, lectures d'histoires pour les petits Miam des Histoires, spectacles jeune public ou ateliers thématiques. Il faut rappeler que la volonté de la municipalité pour ouvrir la médiathèque aux jeunes, passe par la gratuité de l'abonnement pour les mineurs avec autorisation parentale. Emprunts de CD, de livres, de BD, mais aussi utilisation des postes multimédias sont donc gratuits et accessibles. Les jeunes viennent aussi en groupe à la médiathèque puisque les bibliothécaires accueillent les écoliers de Marennes-Hiers-Brouage ainsi que les collégiens. Ils viennent découvrir les lieux, connaître le fonctionnement, écouter des histoires, rencontrer un auteur et son ouvrage, emprunter des livres ou faire des jeux de piste. « Grâce au travail de partenariat avec les équipes enseignantes, la jeunesse prend part aux manifestations culturelles qui se déroulent chaque année et elle participe pleinement à la vie culturelle de la commune », indique Claude Balloteau, adjointe à la culture. « Il n'est pas rare de croiser des enfants qui sont venus en groupe pour visiter la médiathèque, revenir avec leurs parents et s'inscrire



La médiathèque fait partie de la vie scolaire des écoliers



Lecture d'album avant de choisir son livre

individuellement. Les enfants et la jeunesse sont moteurs, ils utilisent le lieu en dehors de l'école et quand cette situation se produit, alors la mission est accomplie! »

Paroles de petits et grands usagers!

- « Nous gardons nos petits enfants pendant toutes les vacances scolaires. Ma petite-fille adore venir à la médiathèque de Marennes plutôt qu'à la médiathèque de Nantes où elle habite, car elle dit toujours trouver quelque chose qu'elle cherche et aime le côté « petit cocon » de l'établissement ». Madame G., Marennaise avec 2 petits enfants nantais
- « Elle est super la médiathèque parce qu'il y a plein de livres. On peut venir les chercher avec nos parents. C'est très bien décoré et on s'y sent très bien ». Inès, Léna et Emi en CM1 et CE2 à Hiers-Brouage
- « Grâce à la commune nouvelle, nous venons avec la classe de CE2, CM1, CM2, 5 fois par an. La structure est superbe, l'accueil très chaleureux et cela nous permet de compléter l'offre de l'école qui est plus restreinte. Ce partenariat avec l'espace jeunesse nous permet de participer aux différents événements culturels comme Visions d'Afrique en octobre dernier. Nous avons fait tout un travail pédagogique autour du Maroc. Les enfants étaient ravis de voir leurs photos sur la page Facebook de la médiathèque et de confectionner des cornes de gazelles pour l'intervenante! » Marion Sivadier, Directrice de l'école Samuel Champlain à Hiers-Brouage
- « Je viens souvent à la médiathèque, car l'espace est calme et je sais que l'année prochaine quand je serai en 6^e, je pourrai venir étudier. J'aime lire et il y a beaucoup de choix ici ». Swan en CM2 à Hiers-Brouage

UN PETIT RAPPEL AU RÈGLEMENT

Les enfants non accompagnés sont les bienvenus à la médiathèque. Pour autant, il est bon de rappeler qu'ils ne sont pas placés sous la surveillance ni la responsabilité des bibliothécaires. Si un jeune a un comportement inadapté qui nuit au calme des autres usagers, les bibliothécaires se réservent le droit de le faire sortir.

NOUVELLES MODALITÉS DE PRÊT

À partir du 1^{er} février, il est possible d'emprunter 15 documents maximum au choix pour 4 semaines: CD, livres, BD, revues, DVD dont 1 nouveauté DVD pour une semaine et 5 nouveautés maximum.

Les assistantes maternelles de la commune

Présence primordiale dans la vie de votre enfant, celui ou celle que l'on appelle communément « *nounou* » prend le relais en votre absence. Pour vous aider à trouver un(e) assistant(e) maternel (le), voici la liste élaborée en partenariat entre les services de la Protection Maternelle Infantile et le Relais petite enfance du Bassin de Marennes.

Nom	Prénom	Adresse	Tél fixe	Mobile
BAUDRY	Noëlle	6, rue du Maréchal Joffre Appt 2	05 46 85 21 90	06 07 53 18 84
BAZIER	Dominique	9, rue Dubois Meynardie	-	06 73 08 87 95
BELHASSEN	Melissa	10, rue Maryse Bastié	-	06 47 41 79 89
BIDART	Jocelyne	6, place Galliéni	05 16 35 83 89	06 43 39 13 12
BINSON	Catherine	2bis, rue des Lilas Les Mesnardières	05 46 85 08 20	06 82 09 85 48
BOBAN	Christine	14, rue de la Boirie	-	06 84 40 11 66
BOURGET	Isabelle	4, allée des Goëlands	09 51 79 89 65	06 83 87 11 04
BRETHES	Nadine	2, allée des Mouettes	05 46 36 84 70	06 14 30 36 60
CARRE	Monique	14, rue du Docteur Roux	05 46 85 34 95	-
CHEVALIER	Nathalie	10, rue Pasteur	07 83 87 12 96	-
CHOUIKHA HELIN	Estelle	26, rue Maryse Bastié - Résidence Aigue Marine Villa n°44	-	06 69 48 18 34
COUSSY	Claude	163, rue Georges Clemenceau	05 46 85 45 76	-
COUSSY	Geneviève	8, rue des Chênes	05 46 85 27 19	06 23 96 15 24
DAUZAT	Patricia	8, rue Robert de Bédarieux	05 46 76 79 64	-
GALLATI	Céline	26bis, rue Goulebenèze	05 17 25 49 80	06 46 46 26 05
GOUX	Patricia	104, rue Georges Clemenceau	05 46 85 10 78	06 68 14 91 07
GRAND	Chantal	2, rue Hippolyte Pascal	05 46 85 25 33	06 64 70 09 49
GUÉPIN	Martine	10, rue de la Gataudière	05 46 47 52 48	-
GUILMIN	Karine	22, rue du Moulin des Coquards	05 46 36 83 06	06 12 16 32 85
HUNKLER	Sandrine	26, rue Maryse Bastié - Résidence Aigue Marine Villa n°40	-	06 12 75 89 89
HOUSSAY	Sylviane	117, rue Georges Clemenceau	05 46 85 63 36	-
MATHURIN	Sandrine	17, rue Pasteur	05 17 25 33 08	07 71 14 23 28
MÉNADIER	Valérie	37, rue Maréchal Foch	05 16 35 82 91	06 95 60 14 62
MOREAU	Catherine	18, rue des Chênes	05 46 85 35 03	06 72 83 21 40
NOBLE	Maryse	1, rue des Arums, Nodes	05 46 76 50 61	06 67 67 43 93
PAREDES	Marilyn	62, rue André Baudrit	09 50 02 03 82	06 88 47 15 90
PETRAU	Brigitte	30, rue de la Patelle	09 83 72 37 69	06 61 04 11 61
POIRIER	Natacha	26, rue Maryse Bastié - Résidence Aigue Marine Villa n°24	05 46 75 06 19	-
PONTAC	Nathalie	8, rue des Courlis	05 46 75 92 58	-
PONTINE	Loupka	9, rue des Jonquilles	05 46 85 45 47	-
ROBIN	Sylvie	2bis, rue de la Salicorne	-	06 06 54 51 94
RONGET	Muriel	8, passage des Cigognes	-	06 72 91 38 53
SALVERT	Sandrine	21, rue Goulebenèze	05 46 85 23 84	06 84 57 55 10
SCHAEFFER	Aude	1, rue des Obiones, Nodes	-	06 73 80 03 50
SERPAGGI	Essadia	9bis, rue des Citres	05 46 47 06 46	06 64 62 01 25
SICOT	Annie	46, rue des Chênes	05 46 76 71 34	06 42 15 11 63
VEZIN	Anne-Marie	19, rue Fleur de Sel	05 17 25 41 59	06 66 61 24 97
VIC	Fanny	18, rue du Commandant Lucas	05 46 85 15 40	-
Maison d'assistantes maternelles « Drôle de MAM »				
CHEVALIER	Sylvie	23, rue Dubois Meynardie	-	06 82 00 21 31
THOMMERET	Carole		-	06 17 12 26 72

Les personnes dont la ligne est grisée sont titulaires de l'agrément, mais n'exercent pas ou plus la profession d'assistante maternelle (définitivement ou temporairement)

Contacts : Accompagnement contrat de travail et informations petite enfance : Relais petite enfance, 10 rue Maréchal Foch - 17320 Marennes
Tél: 05 46 85 76 94 - 06 23 58 92 17 - ram@bassin-de-marennes.com / Agrément: Direction de la Solidarité Départementale (PMI) Délégation Territoriale d'Action Sociale de Royan-Marennes-Oléron, Antenne de Marennes 10 rue Fresneau – 17320 Marennes Tél: 05 46 85 09 87

Réaliser des économies d'énergie grâce à la balade thermographique

La communauté de communes du Bassin de Marennes organise une balade thermographique le 26 février 2020 à Hiers-Brouage. L'occasion de mieux comprendre les économies possibles grâce aux travaux de rénovation énergétiques.

Les Nuits de la thermographie proposées par la Communauté de communes du Bassin de Marennes sont ouvertes à toutes les personnes intéressées par les économies d'énergie. Une balade nocturne guidée par Valentine Bizet, conseillère de l'Espace Info Énergie, permet de visualiser concrètement les pertes d'énergies à l'aide d'une caméra thermique qui révèle les déperditions de chaleur de maisons témoins. Plus la couleur est chaude (rouge), plus la surface émet de la chaleur. Il est ainsi possible de visualiser les défauts d'isolation d'un logement et d'en tirer de bonnes pratiques pour améliorer l'habitat dans ces sens.

Balade thermographique le 26 février à 18h30, salle des associations, 1 place de Verdun à Hiers / Soirée gratuite, sur inscription au 05 46 22 19 36 / La balade peut être reportée selon les conditions météorologiques ou annulée s'il y a moins de 8 inscrits Espace Info Énergie (EIE) de Royan, deux mercredis par mois, de 14h30 à 17h30, au siège de la Communauté de communes du Bassin de Marennes, 10, rue Maréchal Foch, à Marennes



Un rendez-vous qui ne vous baladera pas sur les économies d'énergie

agenda de février

Du 31 janvier au 2 février

Les Resto en Chœur

15 concerts en Charente-Maritime

Organisé par les Resto du Cœur

Renseignements : ad17.restosducoeur.org

Samedi 1^{er} février à 15h00

Connaissance du monde avec « La Croatie, un trésor en Méditerranée »

L'Estran

Renseignements : 05 46 85 21 41

Samedi 1^{er} février à 21h00

Loto de la fraternelle

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements : 05 16 84 95 07 et

06 18 50 67 86

Samedi 1^{er} février à 21h00

Concerts Western Folk avec Dusty K et Ali Veejay

La Bigaille

Renseignements : lagrandeechelle@gmail.com

Dimanche 2 février à 14h30

Loto de la Gaule marennaise

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements : 06 13 78 72 53

Mercredi 5 février à 16h00

Miam des histoires

Histoires chinoises « Riz rat bien qui riz rat le dernier »

Médiathèque

Réservation : 05 46 85 72 98

Vendredi 7 février à 21h00

Concerts Punk avec Le Réparateur et Footb'Oï

La Bigaille

Renseignements : lagrandeechelle@gmail.com

Samedi 8 février à 21h00

Loto du club de football Saint-Just

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements : 06 68 27 02 49

Samedi 8 février à 21h00

Concert Rock français avec La Ranceœur

La Bigaille

Renseignements : lagrandeechelle@gmail.com

Dimanche 9 février à 14h30

Loto du Lion's club

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements : 06 14 70 09 19

Samedi 9 février à 21h00

Concert hommage avec Adèle et Chino

« Brassens et ses potes »

La Bigaille

Renseignements : lagrandeechelle@gmail.com

Jeudi 13 février à 10h00

Séance BBLecteurs

Médiathèque

Réservation : 05 46 85 72 98

Samedi 15 février à 20h30

Loto de l'association 1, 2, 3 éveil

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements : 05 46 47 93 29

Dimanche 16 février à 15h00

Thé dansant Christian

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements : 05 46 97 12 00

Vendredi 21 février à 21h00

Scène ouverte

La Bigaille

Renseignements : lagrandeechelle@gmail.com

Samedi 22 février à 21h00

Loto d'ASPT

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements : 06 64 18 38 28

Samedi 22 février à 21h00

Concert Tripo Rock avec Missine et Tripstoic

La Bigaille

Renseignements : lagrandeechelle@gmail.com

Mardi 25 février

Carnaval organisé par le comité des fêtes

Centre d'animation et de loisirs

Renseignements :

Samedi 29 février à 21h

Loto du basket

Renseignements : 06 28 73 31 12

Samedi 29 février à partir de 9h30

Week-end zen

La Bigaille

Programme de la journée sur : labigaille.org

Dimanche 1^{er} mars à partir de 10h00

Week-end zen

La Bigaille

Programme de la journée sur : labigaille.org